COMMUNE DE NARGIS (Loiret)



CONSEIL MUNICIPAL DU 04 MAI 2018 COMPTE-RENDU

A l'ouverture de la séance, le procès-verbal de la réunion en date du 28 mars 2018 est soumis à l'approbation des élus. Il est adopté à l'unanimité.

FINANCES - Le Conseil Municipal vote des virements de la section de fonctionnement vers la section d'investissement pour un montant total de 41 200 € en raison de corrections d'imputations budgétaires (40 000 €) et de l'inscription d'une dépense supplémentaire de 1 200 € (armoire réfrigérée à la salle polyvalente). Il souscrit un emprunt d'un montant de 100 000 € sur une durée de 10 ans, à taux fixe (1, 07 %) afin de financer notamment les travaux d'optimisation énergétique de la salle polyvalente. Il accorde une subvention aux associations locales et organismes divers pour un montant total de 2 835 € au titre de l'année 2018 à savoir : Ensemble & Solidaires UNRPA de Nargis, 750 € ; Comité des Fêtes et des loisirs de Nargis , 1 100 € ; « Jour de Fête », 550 € ; Les Papillons Blancs/ADAPEI 45, 130 € ; la Ligue contre le cancer, 50 € ; Donneurs de Voix, 35 € ; l'AFSEP, 30 € ; « Le Souvenir Français », 30 €, Téléthon, 110 € et les Jeunes Sapeurs-Pompiers, 50 €.

DIVERS - Le Conseil municipal n'émet aucune observation sur la modification simplifiée du P.L.U. de la Ville de Château-Landon, actuellement en cours d'enquête publique.

Le Conseil Municipal est informé du lancement le 2 mai 2018 de la consultation concernant les travaux d'optimisation énergétique de la salle polyvalente. Les offres des candidats devront être reçues en mairie ou sur le profil d'acheteur de la commune : www.marches-publics.info au plus tard le jeudi 31 mai 2018, à 12 h 00. Le Conseil est informé de la prochaine réalisation du diagnostic du château d'eau par la société G2C Environnement début juin. Il prend connaissance du rapport sur l'eau du Service des Eaux de l'exercice 2017. Ce document est consultable en mairie. Il est informé du renouvellement pour une durée de 18 mois du contrat aidé « P.E.C. » (ancien C.A.E.) du jeune bénéficiaire employé au service technique. Il évoque la cérémonie de commémoration de la Victoire du 8 mai 1945 qui aura lieu à Nargis le mardi 08 mai 2018 à 9 h 45. Il évoque les préparatifs de la Fête du Village qui se tiendra les 09 et 10 juin 2018 ainsi que la brocante organisée par le Comité des Fêtes et de Loisirs de Nargis. En raison des travaux qui sont programmés à la salle polyvalente à cette période, le goûter démocratique et l'animation musicale auront lieu à la salle Verdier, rue de la mairie. Les Conseillers effectueront vers le 18 mai la distribution auprès des administrés du « Lien », actuellement en cours de préparation.

Enfin, le Conseil Municipal évoque différentes questions de gestion courante.

La séance est levée à 22 h 15.

NARGIS, le 11 mai 2018

CRSO180504 1/1